

Rentrée BP ATPS2 2018

Vous allez intégrer notre section BP ATPS 2^{ème} année à compter du **lundi 10 septembre 2018**.

Nous vous accueillerons à **9h00** (salle 204 - 2ème étage à droite) pour une réunion d'informations générales de rentrée :

- **Organisation de la formation (planning annuel, emploi du temps, examens).**
- **Règlement intérieur de l'établissement.**
- **Visite des locaux.**

Vos cours débuteront à l'issue de cette rencontre. A cet effet, munissez-vous d'**un agenda et de quoi écrire**.

De plus, pensez à rapporter votre **carte Pass'Région** si vous l'avez encore en votre possession. Elle vous donne droit à un crédit pour l'achat de vos manuels scolaires.

Pour les internes, vous devez vous munir :

- **d'un oreiller, d'une alèze, d'une housse de matelas de draps et d'une couette.**
- **ci-joint, un mandat de prélèvement que vous nous rapporterez remplie le 10 septembre (si changement coordonnées bancaires).**
- **d'un chèque de caution de 30 euros vous donnant droit à un badge d'accès à l'internat.**

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez me contacter par mail :

patricia.maes@escr74.com ou accueil.sup@escr74.com

Nous vous remercions de souscrire à une assurance Responsabilité Civile et nous faire parvenir une copie au plus vite ainsi que le règlement intérieur signé.

Très bel été.

Patricia MAËS
Adjointe de Direction
Pôle Enseignement Supérieur

Didier AUCAGNE
Directeur